



---

## Réunion du Comité de Pilotage du 23 juin 2009

# Compte rendu

Le mardi 23 juin 2009, s'est tenue au siège de l'Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI), sis à Cocody, de 10h15 à 12h30, la deuxième réunion de l'année 2009 du Comité de Pilotage du réseau FAR-CI. Cette séance de travail a été dirigée par Mme KONE Abi Vice Président du réseau.

Ont participé à cette réunion 14 personnes dont :

Six (06) membres du Comité de Pilotage : Mme KONE Abi; Mme OKANI Jeanne, M. AMOAKON Dihyé; GNONSSIAN Goulédéï, KOUADIO Yao Bernard, TANO Kouadio.

Cinq (05) membres du secrétariat exécutif : GNAKALE Marius, TIMITE Ismaïla, KISSY kraidy Michel; KONE Abou, SILUE Mèhin.

Et trois (3) personnels de l'ANOPACI, accompagnant le président de l'UACI M. AMOAKON Dihyé: Séraphin BIATCHON, Conseiller juridique ANOPACI, membre fondateur du réseau FAR-CI, EKRA Salomon, chargé des OPA et de la formation à l'ANOPACI, N'GUATTA Prosper chargé d'études.

Etaients excusés :

Trois (03) membres du comité de pilotage: Dr EHOUSSOU Narcisse, Dr Adama COULIBALY et Alain DELWASSE.

Et quatre (04) membres du secrétariat exécutif : Aminata COULIBALY ; OYA Bou Alain, IRIE Bi Djé, IRIE Bi Irié Jean.

### **A - Activités de la réunion**

**Première partie : connaissance de l'ANOPACI, stratégie d'organisation des services de formation aux membres et acteurs des filières.**

## **Deuxième partie : réunion du Comité de pilotage proprement dit**

Adoption de l'ordre du jour :

1. Adoption du compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage du 17 mars 2009.
2. Informations
3. Ecoute de rapports
4. Délibération du Comité de Pilotage sur les points à décision suivants :
  - a. Le financement des activités du réseau
  - b. Proposition d'actions d'élaboration de contributions
5. Synthèse des décisions prises par le Comité de Pilotage
6. Divers

### **B - Réalisation des activités de la réunion**

#### **Première partie : exposé de l'ANOPACI: connaissance de l'ANOPACI, stratégie d'organisation des services de formation aux membres et acteurs des filières**

En 15 minutes les participants ont eu droit à un exposé très instructif et des échanges denses sur l'Association Nationale des OPA de Côte d'Ivoire (ANOPACI) : « connaissance de la structure et stratégie d'organisation des services de formation pour les membres ». Prévu pour durer 30 minutes ce sont 45 minutes qui ont été consacrées aux échanges.

Les points de synthèse dégagés sont les suivants :

- La participation de l'ANOPACI aux discussions en cours sur l'orientation de la politique agricole (élaboration du document de stratégie de développement agricole, loi d'orientation de l'agriculture....) a été appréciée et encouragée.
- Le Système d'Information des Marchés (SIM) mis en place par l'ANOPACI dans 15 départements pour informer les populations sur les prix et les disponibilités des produits est à encourager. Cependant, des efforts doivent être faits pour couvrir tous les départements en particulier l'ex zone Centre-Nord-Ouest. En outre une base de données devra être constituée au fur et à mesure et être disponibles pour faciliter les études des projets.
- La forte audience qu'a l'ANOPACI au niveau international a émerveillé plus d'une personne. Pour conserver ou renforcer ce capital de confiance, il a été suggéré qu'une base de données soit constituée de façon exhaustive

sur les 16 organisations membres de l'ANOPACI et que cette base soit disponible sur le site en création de l'ANOPACI.

- L'implantation des services de l'ANOPACI à l'intérieur du pays pour être proche des producteurs est une solution qui pourrait faciliter la collecte des informations pour la base de données.

- La formation des membres de l'ANOPACI ne doit pas se limiter aux responsables des organisations professionnelles. Une politique de formation prenant en compte tous les producteurs à la base est à rechercher.

Dans l'avenir, l'ANOPACI envisage de:

- valoriser la profession de l'agriculteur ;

- participer plus largement à la prise de décision au niveau des politiques de développement agricole ;

- permettre aux producteurs d'avoir des revenus décents;

- construire un siège à la hauteur de l'image de l'organisation.

Le texte intégral de l'exposé est annexé au présent compte rendu de réunion.

## **Deuxième partie : réunion du Comité de pilotage**

L'ordre du jour lu par le secrétaire exécutif a été adopté en l'état. Il a été exécuté en ses points:

### **1. Adoption du compte rendu de la réunion du Comité Pilotage du 17 mars 2009.**

Le compte rendu a été adopté en l'état

### **2. Informations**

- L'Association pour la Promotion de la Formation de masse (APROFORM) a participé à un atelier de formation sur l'enregistrement des naissances organisé par une ONG de la place.

- L'ANOPACI pilote le projet de réhabilitation de la filière coton réalisé avec l'appui de l'Union Européenne. Six agents de l'ANOPACI y sont employés.

### **3. Ecoute de rapports**

Le rapport d'activité du réseau pour la période allant du 18 mars au 22 juin a été présenté. On retiendra principalement de ce rapport que :

- des rencontres ont été organisées avec des structures impliquées dans le développement de la formation agricole et rurale et le développement local. Il s'agit de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire,

de la Direction de la Décentralisation et du Développement Local du Ministère de l'Intérieur, de l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES-FORMATION)

- une séance de travail a eu lieu avec l'Agence Française du Développement, le jeudi 16 avril 2009.
- la poursuite des travaux d'élaboration du protocole d'accord avec la Chambre de Commerce et d'Industrie. La première rencontre qui a vu démarrer ces travaux a eu lieu le 10 février 2009.
- Organisation de la deuxième journée de rencontre des acteurs avec l'ERA-SUD, le mardi 12 mai 2009.
- Le 5 juin 2009, organisation de la vidéo conférence sur le thème : « politiques de développement rural, éducation et formation pour les populations rural » dans le cadre de l'atelier international de Rome.

Les participants ont recommandé au secrétariat exécutif, qu'une synthèse des échanges qui ont eu lieu soit faite pour chacune des rencontres de présentation du réseau aux structures.

Le rapport sur l'atelier de Rome les 4 et 5 juin organisé par le réseau international FAR et ses partenaires sur « crise alimentaire : éducation et la formation des ruraux en question » a été distribué à l'assistance ainsi que les sites permettant de voir toutes les communications qui ont été faite à l'atelier.

#### **4. Délibération du Comité de Pilotage sur les points à décision suivants :**

- a. Le financement des activités du réseau : stratégie mis en place par le Comité de mobilisation des ressources

Le président du comité en vacance n'a pas pu présenter la stratégie pour la mobilisation des ressources.

Le secrétaire exécutif a informé les participants que des demandes de subvention, signées du Président du comité de pilotage ont été adressées à sept structures et institutions : International Rescue Committee; Care International ; AfriJapan international ; GTZ bureau Abidjan ; Ambassade d'Espagne ; Fonds interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole ; Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques ; Délégation de la Commission des Communautés Européenne ; Fonds des Nations unies pour la Population et Service Coopération et d'Action Culturelle à l'Ambassade de France.

Concernant la mobilisation des ressources à l'intérieur du réseau, le comité a retenu de solliciter la contribution des membres inscrits au réseau, par le biais du paiement de leurs cotisations (droit d'adhésion, et cotisations annuelles).

A la question de savoir si les structures de provenance des membres doivent payer des cotisations, le comité a décidé d'en discuter à la prochaine réunion.

b. Proposition d'actions pour l'élaboration de contributions.

Le comité a poursuivi l'analyse des réflexions entamées depuis l'AG extraordinaire du 28 avril 2009 et a pris connaissance des constats relatifs au milieu rural, tirés du chapitre II du Document de Stratégie de Relance du Développement et de Réduction de la Pauvreté (DSRP, janvier 2009) présentant les résultats du diagnostic sectoriel et thématique. A la lumière des échanges le comité a retenu de démarrer la rédaction de contributions à partir de trois avant-projets d'identification de projet (voir au point 5).

### **5. Synthèse des décisions prises par le Comité de Pilotage**

- La rédaction des contributions se fera à partir des thèmes de projet suivants:

« Stratégie d'insertion et de réinsertion des populations actives: contribution du FAR-CI ». GNAKALE Marius, membre du secrétariat exécutif a été désigné comme chef de projet.

« Projet d'appui à la concertation autour de la formation rurale de masse, pour la consolidation du capital humain engagé dans les processus de la gouvernance locale dans les territoires ».

« Projet d'appui à la concertation des professionnelles autour de la formation agricole et rurale de masse pour la consolidation du capital humain engagé dans le développement des OP membres de l'ANOPACI ».

- Le secrétaire exécutif a été chargé de présenter, pour le mardi 30 juin, les fiches d'identification des deux projets d'appui.

Une réunion spéciale d'analyse des fiches d'identification sera organisée. Au cours de cette réunion les autres chefs de projet seront nommés.

- Concernant la participation aux ateliers de validation, Mme OKANI, membre du groupe de travail du MINAGRI a été chargé de suivre l'évolution des travaux et de tenir le réseau informé des dates de tenue des ateliers de validation.
- Une contribution de 15.000 est sollicitée de chaque membre (10.000 F.CFA au titre des droits d'adhésion, article 2 règlement intérieur, et 5.000 F.CFA de cotisations exceptionnelles). Mme OKANI (07 730 989),

membre du Comité de pilotage, est chargée de la collecte des contributions dans la période allant du 23 juin au 22 septembre 2009.

## **6. Divers**

En divers il a été rappelé que **la troisième réunion du Comité de pilotage aura lieu à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, le mardi 22 septembre 2009.**

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour la Vice présidente à levé la séance après avoir remercié l'ANOPACI à travers la présence du Secrétaire Général AMOAKON Dihyè et l'a prié de bien vouloir transmettre au Conseil d'administration de l'ANOPACI et à son Président, toute la reconnaissance du réseau FAR-CI.

Il était 12h30.

Fait à Abidjan le 24 juin 2009.

Le secrétaire exécutif